

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 26 Juin 2024

DÉLIBÉRATION N° DEL2024-24
RÉFECTION COUVERTURE DE L'ATELIER MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme RAPINAT, M. BATHIER.

Étaient absentes : MMES. FEL, DUPONTET

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier.

Monsieur le Maire explique que la couverture de l'atelier municipal est en très mauvais état et qu'il conviendrait donc de refaire entièrement.

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- RETIENT la proposition de la SAS LABLAUDE de SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS pour un montant total de 9 595.49 € TTC ;
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

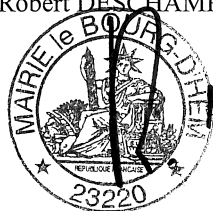
Membres	10
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Oui	08
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 27 juin 2024

Le Bourg d'Hem, le 27 juin 2024

Le Maire

Robert DESCHAMPS



Affiché le 27 juin 2024